

**La collaboration du gouvernement
et du secteur bénévole et communautaire
pour le bienfait des collectivités**

**Rapport sommaire de la première
rencontre conjointe des champions**

- 22 novembre 2004 -

Table des matières

Message du Comité directeur conjoint	1
A. Introduction	2
B. La rencontre conjointe des champions	2
1. Mot de bienvenue.....	2
2. Discours d'ouverture « Diversité, collectivité et citoyenneté : le prochain défi du secteur bénévole et communautaire », par Hugh Segal.....	3
3. Conclusions de l'ENOB et du Compte satellite.....	8
4. Réussites remarquables.....	12
5. Au-delà de l'ISBC – Orientations futures.....	15
6. Mot de la fin.....	16
C. Les prochaines étapes.....	17

Annexes

Annexe A : Liste des participants.....	18
Annexe B : Ordre du jour.....	21
Annexe C : Discours d'ouverture : Hugh Segal.....	23
Annexe D : Questions écrites.....	27
Annexe E : Résultats de l'évaluation.....	30

Message du Comité directeur conjoint

Chers collègues :

Il nous fait plaisir de vous remettre une copie du Rapport de la rencontre conjointe des champions résumant le dialogue engagé, grâce à votre participation à cette importante rencontre conjointe des champions. Nous vous encourageons à le lire et à le partager avec votre organisation. Vous pouvez obtenir des copies supplémentaires de ce rapport en le téléchargeant du site Web de l'ISBC à www.vsi-isbc.ca

Monica Patten
Coprésidente

Susan Scotti
Coprésidente

A. Introduction

La première rencontre conjointe des champions du gouvernement du Canada et du secteur bénévole et communautaire a eu lieu le lundi 22 novembre 2004 au Château Cartier à Gatineau (Québec). Intitulée « La collaboration du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire pour le bienfait des collectivités », cette rencontre d'une journée avait trois principaux objectifs :

- reconnaître et célébrer les accomplissements de la dernière année concernant les projets menés dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC);
- partager les expériences et les enseignements tirés relativement à la mise en œuvre de l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, du *Code de bonnes pratiques sur le financement* et du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*; et
- discuter des priorités futures et des défis à relever pour continuer à renforcer la collaboration et l'innovation dans les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire.

Trente-sept représentants (champions) des ministères et organismes fédéraux et trente-cinq champions d'organismes du secteur bénévole et communautaire à travers le pays étaient présents, et il y a eu des présentations par des conférenciers clés, des discussions en plénière et des ateliers en petits groupes.

But du présent rapport

Vous trouverez dans le présent rapport le résumé des présentations et des discussions tenues tout au long de la journée, les principaux résultats de la rencontre ainsi que les prochaines étapes pour les deux secteurs. Conçu comme document de référence pour les personnes ayant participé à la rencontre et pour toute autre personne s'intéressant au travail continu de l'ISBC, le rapport vise à sensibiliser, à transférer les connaissances et à favoriser des changements positifs dans les secteurs.

B. La rencontre conjointe des champions

1. Mot de bienvenue

Monica Patten, présidente du Forum du secteur bénévole et communautaire et PDG des Fondations communautaires du Canada, coprésidente du Comité directeur conjoint

Pour commencer, madame Patten a précisé l'objectif de la journée, c'est-à-dire arriver à une compréhension commune de ce que les secteurs ont accompli ensemble et mieux comprendre vers où ils se dirigent. Elle a souligné les réalisations accomplies jusqu'à présent, mentionnant entre autres une meilleure connaissance de « l'autre » secteur,

notamment les recherches qui ont fait ressortir la nature et la portée de l'apport du secteur bénévole et communautaire à la société, l'élaboration de l'Accord, du Code de bonnes pratiques sur le financement et du Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques et leur mise en œuvre continue, les modifications réglementaires, l'Initiative canadienne sur le bénévolat et les progrès relatifs aux ressources humaines. Quant aux défis, madame Patten a entre autres souligné le doute constant au sujet des répercussions et de l'orientation de l'ISBC, la perception de la lenteur du gouvernement fédéral à mettre en application l'Accord et les Codes ainsi que les capacités limitées du secteur bénévole et communautaire du fait que les organismes se débattent avec les questions de financement, la paperasserie administrative et les changements de fonctionnaires. Elle a demandé aux participants de s'assurer que les deux secteurs continuent de se parler, soulignant que le gouvernement fédéral écoute – l'annonce faite récemment de la création du Groupe de travail sur le financement en est une preuve – et que le secteur bénévole et communautaire écoute aussi – l'initiative du Portail de la GI/TI le prouve.

***Susan Scotti, sous-ministre adjointe, Développement social Canada
Coprésidente du Comité directeur conjoint***

Madame Scotti a souligné l'important rôle que joue le secteur bénévole et communautaire dans l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral et elle a décrit les réalisations de l'ISBC jusqu'à présent (p. ex. l'Accord et les Codes, la réforme réglementaire des organismes de bienfaisance, le Compte satellite et l'ENOB, ainsi que la création de 13 Centres dans le cadre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat). Bien que ces réalisations fournissent une assise solide, madame Scotti a admis qu'il y a encore des défis importants à relever pour avancer – par exemple : l'évolution de la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire ne se fait pas aussi vite que certains l'espéraient, il y a des lacunes en ce qui concerne le travail communautaire ou pour rejoindre les collectivités et il y a encore des défis quotidiens au regard des diverses méthodes de financement. Comme l'ISBC prend fin en mars 2006, elle a demandé aux deux secteurs de relever les défis qui restent en reconfirmant leur engagement et en prenant appui sur les progrès considérables réalisés jusqu'à présent.

2. Discours d'ouverture : « Diversité, collectivité et citoyenneté : le prochain défi du secteur bénévole et communautaire » par Hugh Segal

M. Segal a commencé son discours en applaudissant les progrès énormes faits par les deux secteurs depuis dix ans, mentionnant des réalisations comme l'ISBC, les améliorations apportées à la politique fiscale et l'engagement de grande portée du secteur bénévole et communautaire envers le public. Pour l'avenir, il a prédit que la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire allait

Qui est Hugh Segal

Président de l'Institut de recherche en politiques publiques, M. Segal enseigne également à Queens University (School of Policy Studies et School of Business). Dans le secteur sans but lucratif, il est président de Walter and Duncan Gordon Foundation, administrateur de l'Hôpital général de Kingston et fait partie du conseil d'administration du Conseil Atlantique du Canada (OTAN).

nécessairement changer puisque chaque secteur fait des progrès et fixe ses propres priorités et perspectives.

Selon M. Segal, au cours des prochaines années, l'un des secteurs de politiques publiques les plus impérieux sera le défi de l'intégration des citoyens – en particulier, comment pourrions-nous appuyer des valeurs canadiennes communes en intégrant des personnes dont les origines ethniques et multiculturelles sont diversifiées. Donnant en exemple les expériences vécues dans d'autres pays, il a soulevé des points donnant matière à réflexion – par exemple, il a posé les questions suivantes : Quel est le rôle du gouvernement dans ce domaine et la tolérance probable des Canadiens à l'action du gouvernement? Comment la pauvreté et l'exclusion économique contribuent-elles aux tensions culturelles/raçiales? Quels sont les avantages d'une véritable intégration des citoyens? M. Segal a souligné la nécessité – et la pertinence – du rôle dynamique et fort du secteur bénévole et communautaire pour atteindre cet important objectif.

(Le discours d'ouverture intégral de M. Segal est présenté à l'annexe C.)

■ **Apport des Tables : quel est le lien entre ces messages et votre travail?**

Les participants reconnaissaient que l'intégration de citoyens diversifiés était une préoccupation importante particulièrement pertinente pour le secteur bénévole et communautaire, puisque cela concerne des questions liées à la société civile telles que l'immigration et la diversité. Dans les discussions en petits groupes, les thèmes suivants sont ressortis :

■ ***La collaboration est la clé.***

Il est essentiel que les secteurs travaillent ensemble, et il faut s'attaquer à un certain nombre de défis – par exemple : il faut améliorer les rouages de la collaboration quotidienne des secteurs.

■ ***Le rôle éventuel et la valeur du secteur sont peu connus.***

Il faudrait accorder la priorité à la sensibilisation aux principes, à l'importance et aux réalisations du secteur bénévole et communautaire et à son apport actuel et possible. Il est particulièrement important d'accroître la sensibilisation et de créer un sentiment de cohésion parmi les organisations locales/à la base du secteur.

Commentaires des tables

« L'ISBC est un début, mais on a l'impression que le gouvernement a « fait son travail » et va passer à autre chose. »

« Nous avons toujours l'impression que le gouvernement est en partenariat avec le secteur privé seulement, pas avec le secteur bénévole et communautaire. »

« La question clé est toujours le financement et l'Accord ne donne rien à cet égard. »

« Il faut faire le lien entre les préoccupations du secteur bénévole et communautaire et les priorités du gouvernement pour qu'on y porte attention. »

« Le succès de l'ISBC jusqu'à présent a été d'établir l'identité et le profil du secteur, et de créer des réseaux. »

« Le secteur bénévole et communautaire a besoin d'un plan d'action à long terme et doit vouloir accepter les progrès progressifs – c'est long avant que le gouvernement change. »

- ***Le secteur bénévole et communautaire a beaucoup de crédibilité dans les collectivités.***

Le secteur bénévole et communautaire a plus de crédibilité « locale » que le gouvernement fédéral et est mieux placé pour mettre en œuvre la politique dans les collectivités. C'est vrai en particulier dans le cas des nouveaux Canadiens qui n'ont pas totalement confiance envers le gouvernement.

- ***Il est important de définir les rôles des deux secteurs.***

Il faut établir des rôles précis pour les deux secteurs concernant l'intégration des citoyens. Le défi sera d'arrimer la vision nationale aux programmes locaux et d'examiner les questions « de bas en haut ». Le gouvernement pourrait avoir différents rôles, comme donner les directives sur les traditions démocratiques et agir comme champion pour promouvoir la diversité et l'intégration des citoyens. Le rôle du secteur bénévole et communautaire pourrait être de participer à l'élaboration de la politique et de fournir des services.

- ***La capacité est une question importante pour le secteur bénévole et communautaire.***

Le secteur bénévole et communautaire a un rôle important à jouer, mais ses moyens d'action sont limités (par exemple, dans les domaines du leadership, de la technologie, du financement et de la compréhension des « règles du jeu »). C'est vrai en particulier dans le cas d'un grand nombre de petits organismes qui apportent beaucoup, mais sont sous-financés ou non reconnus. Il est donc difficile pour beaucoup d'organisations du secteur bénévole et communautaire de s'engager de manière significative dans leurs collectivités ou avec le gouvernement.

- ***Le dialogue continu est essentiel pour avancer.***

Les secteurs doivent examiner des modèles conçus pour arriver à une certaine cohésion/favoriser la collaboration à divers niveaux. Il faut examiner les options suivantes :

- établir des « noyaux » régionaux qui réunissent les différents paliers des deux secteurs (cela est en train de se faire actuellement au sein du secteur bénévole et communautaire);
- établir un « quatrième secteur (neutre) » pour favoriser le dialogue entre les entreprises, le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire;
- créer une table ronde des représentants du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire où le leadership est partagé;
- donner aux groupes du secteur bénévole et communautaire – à l'échelon municipal/communautaire – des points d'accès au gouvernement;
- établir un plan d'action décennal concernant l'intégration des citoyens.

■ **Plénière** : (M. Segal a répondu aux questions qui suivent.)

Q : Quelle est la meilleure façon de relancer les défis de « l'intégration des citoyens » quand les gens n'ont pas les mêmes valeurs?

R : Les gens voient les choses de manières différentes selon leurs normes culturelles – cela ne signifie pas que les valeurs/buts ne sont pas partagés, ils sont seulement interprétés différemment. C'est l'essence d'une fédération. Il n'est pas question de mettre en place de nouvelles structures; nous devons regarder ce que nous avons déjà, déterminer où sont les faiblesses et les renforcer.

Q : L'ISBC a suscité beaucoup de bonne volonté, mais il y a des obstacles structurels créés par un gouvernement peu enclin à prendre des risques. Comment peut-on surmonter ces obstacles?

R : Le climat actuel au gouvernement fédéral doit être considéré comme faisant partie d'un cycle qui changera à la longue. Bien sûr, il ajoute d'immenses fardeaux à la relation, mais nous ne pouvons rien y faire actuellement – le cycle suit son cours. Pour l'instant, nous devons nous concentrer sur ce qui a été réalisé et prendre appui sur les réalisations – par exemple, les résultats des recherches qui viennent de paraître nous aideront à comprendre le rôle du secteur bénévole et communautaire dans des domaines clés tels que l'immigration et le bien-être des enfants.

Q : Quel conseil pouvez-vous donner pour s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans un gouvernement minoritaire – plus particulièrement, comment pouvons-nous convaincre le gouvernement de les mettre dans son programme quand la santé semble être la seule préoccupation?

R : Avoir un gouvernement minoritaire suscite le débat public et permet de faire avancer les questions de justice sociale puisque cela force le gouvernement et l'opposition à être responsables. C'est le temps de faire des changements structurels.

Q : L'ISBC est perçue (à tort) comme étant seulement une initiative fédérale. Comment réussir à mobiliser les provinces?

R : On peut faire connaître le secteur bénévole et communautaire – par exemple le Conseil de la fédération et la rencontre des premiers ministres. Par ailleurs, de nombreuses compétences examinent de près les dépenses fiscales et vont chercher les impôts non dépensés (le secteur pourrait aussi faire cela).

Q : Même si les Canadiens sont habituellement des gens « qui se rassemblent », on parle beaucoup de « l'individualisme des citoyens ». Quel rôle peuvent jouer les associations pour promouvoir/représenter la notion de « l'intégration des citoyens »?

R : La preuve de l'intégration des citoyens est là. Par exemple, regardez les symboles canadiens d'intégration – Tim Hortons, la Charte des droits et libertés, Terry Fox,

notre engagement à l'égard des droits de la personne et l'engagement de réduire l'écart entre riches et pauvres. La discussion sur ces questions doit se poursuivre, sinon nous allons faire des erreurs.

Q : Des actions fondamentalistes/extrémistes récentes (p. ex. le meurtre de Van Gogh) illustrent ce qui peut arriver quand on ne s'entend pas sur l'importance de valeurs telles que la tolérance et la liberté d'expression. Qu'en pensez-vous?

R : Nous pouvons adopter l'attitude d'exclure les intolérants parce que cela changera radicalement la nature de notre pays. Nous avons besoin de points de vue qui font exception. La question ne doit pas être comment amener les autres à changer, mais comment pouvons-nous adapter notre façon de faire afin qu'ils se sentent inclus et voient les avantages que cela procure.

Q : La pauvreté chez les nouveaux Canadiens est un très gros problème – en particulier dans les centres urbains plus importants tels que Toronto – et un obstacle important qui empêche d'être un citoyen actif. Cependant, les tendances actuelles dans les programmes d'aide pour les organisations de services sociaux ne reconnaissent pas l'importance d'une diversité de services. Comment cela mine-t-il le travail axé sur l'intégration des citoyens?

R : Habituellement, les gouvernements ne réagissent pas vite à l'information donnée sur la pauvreté. Nous devons faire valoir l'urgence de ce problème – en utilisant des exemples d'autres pays lorsque nous pouvons le faire. Nous devons également poser des questions difficiles. Par exemple :

- Sommes-nous honnêtes quand nous parlons des perspectives d'avenir pour les immigrants?
- Dans quelle mesure les organismes reflètent-ils les collectivités qu'ils représentent?
- Comment les pratiques de financement découragent-elles les projets mettant l'accent sur la cohésion?
- Excluons-nous des gens du courant économique principal?

3. Les conclusions de l'ENOB et du Compte satellite

■ Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif (ENOB)

Oratrice : Penelope Rowe, directrice générale du Community Services Council de Terre-Neuve et du Labrador

Madame Rowe a commencé son exposé en faisant un bref survol de la méthodologie utilisée par l'ENOB (interviews téléphoniques auprès de 13 000 organismes bénévoles et sans but lucratif). Elle a ensuite parlé des résultats de l'enquête, qui appuient les conclusions que les organismes bénévoles et sans but lucratif touchent à tous les aspects de nos vies, qu'ils sont des véhicules importants pour la mobilisation des citoyens, qu'ils sont une présence économique importante, qu'ils fonctionnent généralement à l'échelle locale et qu'ils sont de plus en plus nombreux à se partager les ressources. Ces organismes ont des défis de taille à relever, notamment planifier pour l'avenir, recruter des bénévoles et recruter des membres pour faire partie de leurs conseils d'administration.

Pour l'avenir, madame Rowe a parlé des prochaines étapes pour l'équipe de recherche, soit la diffusion des résultats, la tenue de tables rondes régionales et la préparation d'analyses régionales et autres analyses approfondies. En ce qui concerne les recherches futures, il faudra entre autres refaire l'enquête aux trois ans, élargir l'échantillon afin de permettre une meilleure analyse des variables clés et assurer l'accès aux données pour que ces dernières puissent être utilisées par un grand nombre de chercheurs. (Remarque : on peut consulter l'ENOB par le biais du site Web de l'ISBC à www.vsi-isbc.ca)

■ Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (Compte satellite)

Oratrice : Sylvie Joyal, économiste principale, Secteur sans but lucratif et analyse du travail non rémunéré, Statistique Canada

Dans sa vue d'ensemble du Compte satellite, madame Joyal a souligné l'importance des recherches qui élargissent le cadre traditionnel afin de placer l'apport du secteur sans but lucratif et bénévole sur un pied d'égalité avec les autres secteurs de l'économie. D'après une vaste gamme de sources de données administratives et autres, le Compte satellite démontre l'apport considérable du secteur à l'économie canadienne (8.6 % du PIB), la valeur du travail bénévole (plus du double des dons des particuliers) et la portée du secteur dans divers domaines.

Quelques résultats dignes de mention...

- il y a 161 000 organisations sans but lucratif/bénévoles au Canada
- dix-neuf millions de bénévoles travaillent plus de deux millions d'heures
- les organisations ont déclaré des recettes de 112 milliards de dollars en 2003
- le secteur emploie deux millions de personnes (13 % de la main-d'œuvre active)
- c'est dans des activités liées au sport et aux loisirs, ainsi qu'à la religion, qu'on retrouve la plus forte proportion d'organisations, respectivement 21 % et 19 %.

Madame Joyal a aussi donné un aperçu des prochaines étapes pour l'initiative du Compte satellite, entre autres : le maintenir comme programme annuel continu dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada, étendre la portée de la diffusion de la prochaine année et planifier l'expansion future avec l'apport d'un comité consultatif. (Remarque : le Compte satellite peut être consulté sur le site Web de l'ISBC à l'adresse suivante : www.vsi-isbc.ca)

■ Intervenants

Margaret Biggs, secrétaire adjointe du Cabinet, Priorités et planification, Bureau du Conseil privé

Madame Biggs a indiqué que les recherches nous permettent d'examiner des hypothèses antérieures concernant le secteur bénévole et communautaire (p. ex. concernant ses capacités, son financement et sa régie interne) et aident à comprendre des questions importantes telles que la diversité et l'apport des services fournis pour le bien public. Pour l'avenir, elle a attiré l'attention sur quelques défis pour le Canada – notamment la population vieillissante, la diversité, l'exclusion/la marginalisation, les changements spatiaux (c'est-à-dire milieu rural/milieu urbain), les priorités mondiales et la sécurité – et elle a demandé aux participants de tenir compte du rôle de la société civile et du gouvernement dans les mesures à prendre pour relever ces défis.

Al Hatton, PDG, Centraide/United Way Canada

Commentant le scepticisme général et le cynisme général au sujet de l'ISBC et de ses répercussions sur la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire, M. Hatton a demandé aux participants de voir l'initiative comme une escale provisoire dans un long voyage. Il a insisté sur le renouvellement de la passion et de l'engagement pour établir les relations, et sur le leadership à l'égard de questions clés, comme améliorer le bien-être des enfants, des villes/collectivités et des Autochtones. Même si des questions telles que la défense des intérêts et le financement progressent lentement, M. Hatton a souligné l'importance des résultats des recherches pour valider le rôle du secteur comme étant un élément important dans l'économie et pour rejoindre les gens.

■ Commentaires des Tables : quels sont les résultats les plus importants et pourquoi? De quelle façon les résultats influenceront-ils votre organisation?

Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que les conclusions de l'Enquête fournissaient des renseignements essentiels sur le secteur bénévole et

Commentaires des Tables :

« Le très grand nombre de bénévoles peut être un signe d'une société dysfonctionnelle – des collectivités ayant des liens plus serrés font ces choses de façon moins structurée. »

« Cela aide à voir les disparités dans le secteur – il y a quelques organisations qui reçoivent la majeure partie du financement. »

« Cette information nous aide à passer d'un organisme qui quémante à une place de pouvoir. »

« Cela accroît énormément la crédibilité du secteur. »

« Les données nous aideront à cibler les leviers de changement au sein du secteur. »

communautaire – en particulier, sur les caractéristiques qui le définissent, son apport à la société canadienne et les défis constants. Les participants ont également proposé plusieurs domaines qui devront être abordés par les prochaines recherches.

L'Enquête illustre quelques-unes des caractéristiques qui définissent le secteur bénévole et communautaire.

- le secteur est vaste et diversifié – les résultats de l'Enquête appuient fortement l'information anecdotique;
- les bénévoles sont la pierre angulaire du secteur; cependant, le personnel rémunéré apporte une contribution considérable au travail du secteur;
- le secteur bénévole et communautaire se compose d'organisations pauvres, moyennes et riches;
- le financement d'entreprise n'est pas aussi élevé que ce qu'on avait prévu.

L'apport du secteur bénévole et communautaire est considérable.

- le secteur est une force économique au Canada – les recherches aideront le secteur à établir une analyse de rentabilisation solide et à renforcer la confiance en soi collective du secteur.

Les recherches font ressortir quelques-uns des défis actuels.

- bien que la présence du secteur à l'échelon local soit marquée (c'est-à-dire les deux tiers des organisations sont des organisations communautaires), ces organisations n'ont pas été suffisamment représentées jusqu'à présent dans l'ISBC;
- il existe des disparités apparentes entre la représentation significative de certains sous-secteurs et leur présence/participation limitée au travail en cours (p. ex. organisations à vocation environnementale, confessionnelles et de sport);
- les organisations plus importantes réussissent à croître tandis que les organisations plus petites stagnent;
- la difficulté à garder les bénévoles peut être liée à l'épuisement de ceux-ci;
- certaines organisations ont un financement stable, mais leurs dépenses augmentent de 3 % par année, alors que le soutien gouvernemental n'augmente pas;
- la plupart des dons privés proviennent de sources qui diminuent de plus en plus.

Pistes pour les recherches futures.

- déterminer les répercussions du secteur bénévole et communautaire et son apport (Que ferait la société sans le secteur bénévole et communautaire? Quelle est l'activité du secteur, c'est-à-dire quelle est la quantité de soins prodigués à des personnes âgées, combien y a-t-il de programmes pour enfants, etc.);
- mener des enquêtes chaque année; cependant, il ne faut pas financer les enquêtes *à la place* des programmes;
- effectuer des analyses des tendances sur la route;
- mettre l'accent sur des analyses comparatives entre les sexes;
- diviser les données pour montrer les résultats par région et sous-secteur et, au besoin, accroître la taille de l'échantillon;

- faire connaître/communiquer largement les résultats; fournir les données aux gouvernements provinciaux et aux organismes régionaux;

■ Plénière :

Orientations de recherche proposées :

- appliquer une analyse comparative entre les sexes à la recherche pour déterminer, par exemple, le rôle et les répercussions des femmes dans le secteur;
- faire en sorte que les recherches englobent davantage toutes les parties du secteur;
- mesurer les *répercussions* du travail du secteur bénévole et communautaire – p. ex. combien de personnes profitent des programmes comme les popotes roulantes, les programmes alimentaires pour enfants;
- faire équipe comme secteur à tous les paliers (national, provincial, local) avec des priorités claires et défendre ces priorités avec une stratégie conjointe de pressions politiques;
- faire un pas de plus dans la recherche en produisant des données qui sont pertinentes pour les provinces et au niveau local (plutôt qu’avoir des données seulement « médianes »); mettre en place une capacité d’évaluation à l’échelon local/régional;
- appuyer la recherche sur le secteur autochtone.

Questions et réponses :

Q : Comment seront communiqués les résultats du Compte satellite et à quelle fréquence?

R : Le Compte est actuellement financé sur une base annuelle. On pourrait facilement accroître sa fréquence, mais ce serait exigeant. Des discussions sont en cours sur la possibilité d’intégrer le Compte satellite aux comptes de base. Vos commentaires sont les bienvenus sur les orientations particulières à prendre.

Q : Nous avons peur que les ENOB ne soient plus financées et il faut des ressources additionnelles pour analyser plus en profondeur les conclusions. Pouvez-vous nous rassurer?

R : L’Enquête fournit de bonnes données de base, mais nous devons maintenant mettre en place un nouveau plan de recherche. Nous devons également être plus créatifs dans la façon de mobiliser les universités, les organismes de recherche tels que le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSS) et les organismes provinciaux dans l’élaboration des questions de recherche et l’apport de ressources.

4. Réussites remarquables

■ Cadre de la réforme réglementaire des organismes de bienfaisance

Orateur : John Walker, directeur, Secrétariat de la réforme législative et réglementaire, Direction des organismes de bienfaisance, Agence du Canada

M. Walker a décrit les progrès réalisés jusqu'à présent relativement à la réforme réglementaire des organismes de bienfaisance, citant cinq exemples de l'influence des Codes sur la réforme :

- le plan de mise en œuvre de l'Accord est lié aux valeurs et au mandat d'entreprise du Ministère et utilise la réforme réglementaire pour apporter des changements pour l'Agence
- le processus de la Table conjointe sur le cadre réglementaire fournit une carte routière et la vision pour la Direction des organismes de bienfaisance
- le cadre de la réforme réglementaire des organismes de bienfaisance est conçu pour favoriser la confiance, par exemple en améliorant les services, en sensibilisant davantage le public et en rejoignant davantage le secteur, et par la collaboration entre les compétences
- le programme des subventions et des contributions a été adapté pour inclure de nouveaux programmes de financement, encourager les projets innovateurs et fournir du financement pluriannuel, ainsi que d'autres améliorations
- le Comité consultatif des organismes de bienfaisance a été créé pour conseiller régulièrement l'ARC sur des questions et initiatives importantes pour le secteur

Quelques leçons tirées :

- importance d'un dialogue tôt et continu
- il faut rapidement passer de la théorie à la pratique
- il faut appuyer le changement en faisant le lien avec les valeurs d'entreprise et les priorités du gouvernement
- importance d'obtenir un vaste appui à l'égard des décisions de financement

■ Une relation fondée sur la confiance et le respect mutuels : Environnement Canada et le Réseau canadien de l'environnement (RCE)

Orateur : Brian Hobbs, Environnement Canada

M. Hobbs a décrit la relation positive qui s'est établie au fil des ans entre Environnement Canada et le RCE. Mettant en œuvre les principes mentionnés dans l'Accord, les deux groupes ont amélioré le processus et le contenu de leur accord de contribution et ils ont travaillé ensemble pour parrainer une conférence nationale sur l'environnement. Fondée sur la confiance et le respect mutuels, la relation a concrétisé les valeurs suivantes : démocratie, participation active des citoyens, égalité, diversité, inclusion et justice sociale, et a permis aux deux organisations d'atteindre leurs buts.

Oratrice : Brigitte Gagné, Réseau canadien de l'environnement

Madame Gagné a donné aux participants un aperçu du RCE et elle a passé en revue l'Accord de contribution conclu avec Environnement Canada, mentionnant les nombreux avantages de l'Accord et ce qu'en retirent son organisation (p. ex. élaboration conjointe du contenu, surveillance constante des réalisations attendues) et Environnement Canada (p. ex. meilleur accès aux services, plus grande crédibilité). Madame Gagné a également parlé des défis actuels que doit relever le RCE, notamment le financement, l'accès à la représentation politique et aux cadres supérieurs ainsi que le roulement de personnel au gouvernement.

■ **Vivre avec les Codes – l'évolution de la relation : Justice Canada et le Conseil canadien de développement social (CCDS)**

Oratrices : Karen Bron, directrice par intérim, Direction des innovations, de l'analyse et de l'intégration, Justice Canada et Ekuwa Smith, associée de recherche principale, Conseil canadien de développement social (CCDS)

Décrivant les défis qu'a à relever le Ministère pour « vivre avec les Codes », madame Bron a dit qu'il fallait partager davantage la vision du rôle de ses programmes de subventions et de contributions pour donner suite aux priorités du Ministère/gouvernement et elle a parlé d'une plus grande souplesse au sein du Ministère et de plusieurs ententes de financement à court terme discrètes. Ceci dit, la collaboration du Ministère avec le CCDS dans un projet de PSEPM sur la violence conjugale à l'égard des femmes de minorités visibles et des immigrantes démontre que des partenariats mettant à contribution les organisations de première ligne du secteur bénévole et communautaire partout au pays peuvent être couronnés de succès. Madame Smith a mis l'accent sur l'influence des Codes de bonnes pratiques qui ont permis que ce projet soit couronné de succès et elle a donné en exemples plusieurs mesures importantes en matière de politiques et de programmes qui ont découlé (p. ex. financement complémentaire pour mettre en place un réseau national et publier des bulletins d'information afin d'appuyer les prestataires de services, et mise en place de partenariats entre des organisations non gouvernementales plus petites et le Ministère).

Plénière :

Q : Avez-vous des suggestions à faire pour que la question du financement de base soit abordée dans tous les ministères?

R : Partager l'information et parler aux ministères. Connaître l'échéancier de l'accord de contribution. (Brian Hobbs)

Q : L'Accord et les Codes n'ont pas une grande résonance à Winnipeg. Va-t-on faire quelque chose pour remédier à cela?

R : Nous sommes conscients que les régions sont peu sensibilisées à l'Accord et aux Codes/ne les connaissent pas beaucoup et c'est très important. Ceci dit, nous consultons actuellement les bureaux régionaux de l'ARC et nous partagerons

l'information sur les premiers succès afin de démontrer l'efficacité de ces façons de faire. (John Walker)

Q : Il y a des choses à changer concernant les organismes de bienfaisance et la défense des intérêts. Qu'en pensez-vous?

R : L'ARC a constaté que la règle du 10 % était trop restrictive - en particulier pour les petites organisations - elle a donc été augmentée à 20 % (sur cinq ans). (Actuellement, les organismes de bienfaisance qui ont des budgets annuels entre 100 000 \$ et 200 000 \$ peuvent aller jusqu'à 12 %, entre 50 000 \$ et 100 000 \$ jusqu'à 15 % et au-dessous de 50 000 \$, 20 %.) Il existe une nouvelle disposition pour établir la moyenne - un organisme de bienfaisance peut avoir un excédent de dépense une année en utilisant la portion non réclamée des ressources qu'il pouvait dépenser, mais ne l'a pas fait, au cours des deux années précédentes.) De plus, il n'y a aucune restriction à l'égard de l'élaboration de politiques au gouvernement - par exemple, par le biais des comités permanents. Nous encourageons le débat et la discussion sur la meilleure façon de s'y prendre. (John Walker)

Q : La plupart des organisations locales disent que la bureaucratie et les exigences en matière de présentation de rapports sont montées en flèche et que les changements visant à améliorer la situation décrits dans l'Accord et les Codes ne sont pas mis en oeuvre. Quelle garantie peut donner le gouvernement à cet égard?

R : Chaque ministère a son propre champion, un haut fonctionnaire, qui fait ensuite rapport aux organismes centraux. Il est important de démontrer comment ils travaillent et quels avantages peuvent procurer les nouvelles façons de faire - à l'AC et dans les régions. (Brian Hobbs)

Q : Existe-t-il un mécanisme pour vérifier comment se sentent les organisations du secteur bénévole et communautaire - en particulier celles qui font beaucoup affaire avec le gouvernement - (c'est-à-dire un « contrôle de la réalité ») au sujet de questions telles que les accords de contribution, le dialogue sur les politiques, les services d'emploi, les politiques d'approvisionnement, etc.?

R : Nous avons besoin d'une stratégie dans tous les ministères et nous devons partager les meilleures pratiques et discuter des progrès avec sept ou huit ministères clés. (John Walker)

Q : Je suis très impressionné par les changements réglementaires apportés jusqu'à présent. Si on pense aux trois prochaines années, comment nous engageons-nous dans un dialogue au sujet du rôle du secteur bénévole et communautaire dans la mobilisation des citoyens et l'élaboration de politiques - sans nous immiscer dans les silos du gouvernement? Comment allons-nous chercher les commentaires du secteur et qu'en faisons-nous?

R : C'est tout un défi d'établir une approche horizontale au sein du secteur bénévole et communautaire, mais il faut le faire. Le secteur doit penser à ne faire qu'un et nous devons identifier quelqu'un qui aura la responsabilité de mobiliser la société civile à l'intérieur de chaque ministère. (John Walker)

5. Au-delà de l'ISBC – Orientations futures

Oratrice : *Marie Gauthier, directrice, Direction du développement social, DSC*
Madame Gauthier a parlé des résultats positifs de l'ISBC obtenus jusqu'à présent et elle a décrit quelques-unes des orientations pour avancer, plus on approche de la fin de cette initiative prévue en mars 2006. Quelques activités/domaines d'intérêt ont été ciblés comme des occasions à saisir/défis pour le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire, notamment :

- continuer d'intégrer les principes, valeurs et mesures d'action décrits dans l'Accord et les Codes dans la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire
- faire en sorte que DSC devienne un ministère modèle en ce qui concerne la collaboration entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire
- informer le ministre de Développement social sur ce qui peut se faire pour mettre en place une approche horizontale après l'ISBC
- travailler ensemble sur des questions clés, comme la population vieillissante, la petite enfance ainsi que la pauvreté et l'exclusion sociale à long terme, et mobiliser les collectivités dans ces domaines
- favoriser des partenariats innovateurs, la connexité à la collectivité et les progrès vers des buts restreints et réalistes

Oratrice : *Jean Christie, directrice générale, Forum du secteur bénévole et communautaire*
Parlant de l'avenir de la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire, madame Christie a divisé son intervention en deux périodes – le court terme et le long terme. Elle a souligné que la relation continuera bien après que le financement versé pour des travaux particuliers soit terminé.

Obligations/orientations à court terme (c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'ISBC en mars 2006) :

- respecter les engagements de l'ISBC (p. ex. campagne de sensibilisation, Portail du secteur bénévole et communautaire, évaluation-bilan)

Pour aller de l'avant, les secteurs doivent :

- établir des mécanismes pour favoriser le dialogue et la collaboration dans l'avenir afin de se pencher sur des préoccupations à plus long terme
- commencer à cibler les *nouvelles* préoccupations à la grandeur du secteur sur lesquelles on peut se pencher ensemble (p. ex. le rôle du secteur bénévole et communautaire dans le « plan d'action des collectivités »)

- s'assurer que l'ENOB est faite régulièrement
- prendre les mesures nécessaires pour que le Portail du secteur bénévole et communautaire soit en place quand l'ISBC n'existera plus
- déterminer les centres de responsabilités qui seront chargés de surveiller l'Accord et les Codes
- faire connaître/partager les conclusions des projets de PSEPM
- faire connaître et souligner les réalisations de l'ISBC

Orientations à plus long terme (c'est-à-dire après mars 2006) :

Pour ce qui est de la « voie verticale » entre chaque ministère et leurs partenaires dans le secteur bénévole et communautaire, madame Christie a demandé aux organisations – par l'entremise des champions du secteur et des ministères – de s'inspirer de l'expérience de l'ISBC et d'utiliser le cadre fourni par l'Accord et les Codes.

Pour ce qui est de la « voie horizontale », madame Christie a souligné qu'il fallait prévoir et planifier comment le secteur bénévole et communautaire allait collaborer avec DSC à l'égard des questions qui recoupent les secteurs (p. ex. questions réglementaires/législatives/stratégiques, renforcement des capacités dans le secteur bénévole et communautaire et de la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire).

6. Mot de la fin

Oratrice : Susan Scotti, sous-ministre adjointe, Développement social Canada

Madame Scotti a remercié les participants pour leur apport et a souligné quelques-unes des réalisations de l'ISBC, dont l'Accord et les Codes, l'ENOB et le Compte satellite, ainsi que le Cadre de réglementation des organismes de bienfaisance. De plus, madame Scotti a résumé quelques des défis et orientations qui sont ressortis durant la journée, entre autres maintenir/améliorer l'engagement des deux secteurs et trouver des solutions, déterminer le rôle du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire qui évolue afin de faire avancer des priorités telles que la population vieillissante et le bien-être des enfants, maintenir le dialogue sur le financement et la défense des intérêts et exploiter et diffuser les résultats de la recherche.

Oratrice : Monica Patten, présidente du Forum du secteur bénévole et communautaire et PDG des Fondations communautaires du Canada

Dans son mot de la fin, madame Patten a souligné que les échanges de la journée avaient été empreints de respect et de familiarité. Elle a demandé aux participants de s'inspirer du passé tout en continuant de viser les buts de l'ISBC dans un nouveau cadre en renforçant leur relation et en prenant comme modèle les bonnes pratiques, et de s'inspirer des processus qui sont déjà en place. Madame Patten a promis – en son nom et au nom de madame Scotti – de continuer à travailler sur l'ENOB et de « trouver un foyer » pour tous les volets de l'ISBC.

C. Les prochaines étapes

La réunion conjointe des champions a fourni aux représentants du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire des renseignements essentiels et leur a permis d'avoir les points de vue « sur le terrain » concernant les réalisations et les défis exceptionnels de l'ISBC. Ces commentaires – exprimés durant les discussions tenues au cours de la journée et résumés dans le présent rapport – contribueront à alimenter la discussion, l'analyse et le renforcement de la collaboration entre les deux secteurs pendant l'ISBC et après.

Par exemple, le rapport sera affiché sur le site Web de l'ISBC, partagé avec le Comité directeur conjoint et le Forum du secteur bénévole et communautaire et transmis par d'autres voies pour favoriser la discussion et aider à établir les priorités. De plus, le rapport d'évaluation des ateliers (voir l'annexe E) sera examiné avec soin.

Annexe A : Liste des participants

Yvonne Atwell
Forum du secteur bénévole et
communautaire

Dianne Bascombe
Alliance nationale pour les enfants

Darlene Bessey
YWCA du Canada

Margaret Biggs
Bureau du Conseil privé

Karen Bron
Justice Canada

Alison Burgoyne
Centre for Community Leadership,
Niagara College

Mary Campbell
Sécurité publique et Protection civile
Canada

Tamara Candido
GRC

Susan Carter
Conseillère et chercheuse sur le troisième
secteur

Joan Christensen
Coalition of Ontario Voluntary
Organizations

Jean Christie
Forum du secteur bénévole et
communautaire

Jackie Claxton
Condition féminine Canada

Suzanne Clément
Patrimoine canadien

Deborah Davis
Industrie Canada

Sange de Silva
Statistique Canada

Beth Delong
Pillar– Réseau du secteur bénévole et
communautaire

Gérard Finn
Commissariat aux langues officielles

Elaine Finn
Agence canadienne d'évaluation
environnementale

Brigitte Gagné
Réseau canadien de l'environnement

Ted Gallivan
Secrétariat du Conseil du Trésor

Marie Gauthier
Développement social Canada

Ed Gauthier
Agence du revenu du Canada

Alex Gill
Centre canadien de philanthropie

Brian Graham
Pêches et Océans Canada

Bonnie Greene
Forum du secteur bénévole et communautaire

Al Hatton
Centraide Canada

Wayne Helgason
National Aboriginal Voluntary Organization

Brenda Herchmer
Portail pancanadien du SBC

Brian Hobbs
Environnement Canada

Monique Horth
Association des musées canadiens

Kathy Hunter
Santé Canada, région de l'Alberta/T.-N.-O.

Rick Hutchins
Policylink (N.-B.)

Aaron Hywarren
Défense nationale

Darlene Jamieson
Merrick Jamieson Sterns

Bill Jarvis
Environnement Canada

Michael Jay
Agence canadienne de développement
international

Damon Johnston
Forum du secteur bénévole et
communautaire

Sophie Joyal
Statistique Canada

Sol Kasimer
Altruvest Charitable Services

Colleen Kelly
Volunteer Vancouver

Joanne Kidd
CMHA – Edmonton

Frances Lankin
United Way of Greater Toronto

Miriam Lapp
Élections Canada

Gary Lindfield
Agence Parcs Canada

Doug MacQuarrie
Affaires indiennes et du Nord Canada

Gerry Maffre
Infrastructure Canada

Ralph Manning
Bibliothèque et Archives Canada

John G. McAvity
Association des musées canadiens

Don McCreesh
The Garnet Group

Kathryn McDade
Ressources humaines et Développement
des compétences

Gregory Meredith
Service correctionnel du Canada

Anne Milne
Développement social Canada, région de
l'Alberta/des T.-N.-O./du Nunavut
Donna Mitchell
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ed Nera
Société canadienne d'hypothèques et de
logement

Marjorie Northrup
Centre d'action bénévole de Montréal

Monica Patten
Fondations communautaires du Canada

Gilles Pelletier
Interventions interrégionales et partenariats

Lorraine Pelot
Commission du droit du Canada

Aaron Pereira
The Community Bank Initiative

Sarah Phillips
Commerce international Canada

Hélène Quesnel
Agence canadienne d'inspection des
aliments

Lucie Rémillard
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine

Penelope M. Rowe
Community Services Council (T.-N.)

Claudine Sauvé
Transports Canada

Susan Scotti
Développement social Canada

Hugh Segal
Institut de recherche en politiques
publiques

Tim Simboli
Family Services Ottawa

K. Ekuwa Smith
Conseil canadien de développement social

Paula Speevak Sladowski
Centre for Voluntary Sector Research and
Development

Shauna Sylvester
IMPACS

Charlotte Thibault
Forum de secteur bénévole et
communautaire

Elizabeth Tromp
Agence du revenu du Canada

Katherine Van Kooy
Calgary Chamber of Vol. Orgs.

John Walker
Agence du revenu du Canada

Megan Williams
Ottawa Art Gallery

Sylvan D. Williams
Conseil ethnoculturel du Canada

Annexe B : Ordre du jour

« La collaboration du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire pour le bienfait des collectivités »

Rencontre conjointe des champions du gouvernement du Canada et du secteur bénévole et communautaire Le 22 novembre 2004, Château Cartier, Gatineau, QC

La rencontre conjointe des champions a pour objectif de reconnaître et de célébrer les accomplissements de la dernière année concernant les projets menés dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, de partager les expériences et les enseignements tirés relativement à la mise en oeuvre de l'Accord et des Codes dans nos activités quotidiennes et d'engager un dialogue sur les priorités futures et les défis à relever pour continuer à renforcer la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire grâce à une collaboration plus étroite et à l'innovation.

7 h 30 Inscription et petit déjeuner continental

8 h 30 Mot de bienvenue et note d'allocation

Coprésidentes du Comité directeur conjoint

Susan Scotti, sous-ministre adjointe, Développement social Canada

Monica Patten, présidente du Forum du secteur bénévole et communautaire et PDG des Fondations communautaires du Canada

Note d'allocation

Nicole Jauvin, sous-ministre, Développement social Canada

9 h 10 Discours d'ouverture « Diversité, collectivité et citoyenneté : le prochain défi du secteur bénévole et communautaire »

Hugh Segal, président, Institut de recherche en politiques publiques et Richard B. Ivey, chargé de cours, École d'études politiques, Queen's University

Remue-méninges

10 h 15 Pause-santé

10 h 30 Conclusions de l'ENOB et du Compte satellite

Exposé sommaire et application au développement de politiques

Oratrices :

Penelope Rowe, directrice générale du Community Services Council de Terre-Neuve et du Labrador

Sophie Joyal, économiste principale, Secteur sans but lucratif et analyse de travail non rémunéré, Statistique Canada

Intervenants :

Margaret Biggs, secrétaire adjointe du Cabinet, Priorités et planification, Bureau du Conseil privé

Al Hatton, président directeur général, Centraide Canada

Remue-méninges

12 h 15

Lunch

13 h 15

Discussions en panel

Panel sur la mise en œuvre et les réussites remarquables de l'Accord et des Codes

Cadre de la réforme réglementaire des organismes de bienfaisance : Plan de mise en œuvre de l'Accord et des Codes

John Walker, directeur, Secrétariat de la réforme législative et réglementaire, Direction des organismes de bienfaisance, Agence du revenu du Canada

Une relation fondée sur la confiance et le respect mutuels

Brian Hobbs, Environnement Canada

Brigitte Gagné, Réseau canadien de l'environnement

Vivre avec les Codes – L'évolution de la relation

Karen Bron, directrice par intérim, Direction des innovations, de l'analyse et de l'intégration, Justice Canada

K. Ekuwa Smith, PhD, associée de recherche principale, Conseil canadien de développement social

Remue-méninges : facteurs clés du succès

Pause-santé incluse

15 h 20

Au-delà de l'ISBC – Orientations futures, possibilités et défis en ce qui a trait à la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire

Allen Zeesman, directeur général, Direction du développement social, DSC

Jean Christie, directrice générale, Forum du secteur bénévole et communautaire

15 h 45

Mot de la fin

Coprésidentes du Comité directeur conjoint

Susan Scotti, sous-ministre adjointe, Développement social Canada

Monica Patten, présidente du Forum du secteur bénévole et communautaire et PDG des Fondations communautaires du Canada

16 h 00

Clôture de la rencontre et réseautage

Annexe C : Discours d'ouverture – Hugh Segal

« Diversité, collectivité et citoyenneté : le prochain défi du secteur bénévole et communautaire »

J'apprécie le leadership de chacun de vous ici présents sur la question fondamentale du rôle de la société civile et j'admire les progrès réalisés depuis dix ans sur une foule de questions, allant de l'ISBC et de la politique fiscale à la vaste mobilisation concertée du secteur public et du troisième secteur. Croyez-moi, ma reconnaissance et mon admiration sont sincères et viennent du fond du cœur. En fait, le leadership du secteur bénévole et communautaire, du Bureau du Conseil privé et ministériel dans l'accord sur le secteur bénévole et communautaire et la charte a beaucoup aidé. Il y a près de dix ans, alors que j'avais le privilège d'occuper le poste de directeur de recherche pour l'Initiative sur la recherche à but non lucratif de la Kahanoff Foundation, j'ai eu la chance de sentir l'enthousiasme, de voir arriver le bon moment et d'être témoin de l'immense créativité entourant la dynamique du rayonnement du troisième secteur, l'élaboration de la nouvelle politique publique autour du troisième secteur et une meilleure compréhension du lien essentiel qui existe entre la civilité de notre démocratie, l'inclusion de notre société civile et la capacité du secteur bénévole et communautaire. Il est normal que le gouvernement se tourne vers de nouvelles perspectives et que le secteur façonne sa propre dynamique qui lui est unique, et que ces dynamiques et perspectives reflètent les priorités qui répondent aux exigences du moment, de l'organisation bénévole et communautaire en cause et du « gouvernement du jour ».

Autrement dit, la prochaine décennie sera différente de la dernière; on ne sait pas dans quelle mesure les deux seront différentes, mais une chose est sûre c'est que c'est un travail en évolution.

La citoyenneté est un domaine d'intérêt public incontestable qui, à mon avis, sera vital pour la viabilité de notre société civile au Canada. Par citoyenneté, je fais référence à la façon dont nous nous y prenons pour maintenir un ensemble commun de valeurs canadiennes, et pour faire avancer l'obligation absolue d'intégrer (sans assimiler!) les personnes issues des nombreux courants ethniques et multiculturels riches qui composent

maintenant la société canadienne. C'est ce que j'appelle le défi de l'intégration des citoyens.

Nous avons la chance de vivre dans un pays que certains appellent un pays multinational à l'ère du postmodernisme où les grandes villes sont revitalisées par de nouveaux résidents du Canada nouvellement arrivés issus d'endroits fort variés. La société hôte judéo-chrétienne, une société ayant comme origine les cultures de ses peuples fondateurs autochtones, francophones et anglophones, est et a été renforcée par l'arrivée de citoyens d'Afrique, d'Asie du Sud, du Moyen-Orient, de la Chine, de l'Europe de l'Est et d'ailleurs qui contribuent à la diversité essentielle facilitant notre capacité d'adaptation économique et aidant à créer des liens d'une importance capitale avec le reste du monde dans lequel le Canada et les Canadiens doivent grandir et prospérer.

Cependant, comme nous l'avons vu dans d'autres démocraties libérales – comme dans les Pays-Bas et en France, la richesse de cette diversité n'existe pas dans le vide et certaines questions et certains défis nécessitent l'attention du public et l'élaboration de politiques publiques. Il faut faire preuve de sensibilité et de générosité dans ce domaine de politique publique ce qui incite le secteur bénévole et communautaire à jouer un rôle dynamique, mais nous ne pouvons pas ignorer les véritables risques du laisser-aller ou de porter attention à l'une de nos parties.

Voici quelques questions intéressantes :

1. Quel rôle joue le gouvernement pour s'assurer que les valeurs canadiennes de base – la Charte des droits et libertés, la tolérance publique et la générosité, nos langues officielles, le respect de l'égalité - sont respectées, même par ceux qui sont issus de sociétés qui adhèrent à seulement quelques-unes de ces valeurs?
2. Comment ce rôle s'articule-t-il dans un état fédéral? L'éducation relève de la compétence provinciale; l'immigration est surtout de compétence fédérale; les modalités d'établissement et le développement communautaire relèvent souvent de la municipalité, et les organisations non gouvernementales jouent souvent un rôle essentiel.
3. Quel est le rôle de la pauvreté et de l'exclusion économique dans les tensions entre gens de cultures ou de races différentes? Cela a sûrement été un enjeu dans

les défis qu'ont dû relever les responsables en France et dans les Pays-Bas. Qu'est-ce que nous révèlent les études qui font ressortir les progrès économiques moins prometteurs chez les enfants d'immigrants récents quant aux problèmes structurels qui sont à envisager?

4. Quelle est la véritable tolérance au Canada, selon toute vraisemblance, pour l'action gouvernementale dans le domaine de « l'intégration des citoyens »? Comment, par exemple, serait accueillie une initiative fédérale qui a son propre programme d'établissement et d'immigration au Québec, à cet égard? Inversement, combien coûte l'inaction – pour n'importe quel gouvernement, à tous les paliers, et pour le reste de la société que les gouvernements ont promis de servir?
5. Quels sont les avantages supplémentaires de réussir dans l'initiative entourant une gestion couronnée de succès de la diversité? Nous connaissons, d'après les travaux de Richard Florida, les avantages que retire la communauté d'une diversité immense et dynamique.

Je crois que le défi de « l'intégration des citoyens » définira une bonne partie de la dynamique de notre société à avancer; notre réussite dans ce domaine définira les forces et l'élasticité de notre société civile – deux aspects essentiels à l'attrait du Canada comme endroit pour vivre, grandir, travailler, investir et prospérer. Manifestement, l'attrait de notre pays pour les nombreux immigrants qui sont venus chez nous depuis la Seconde Guerre mondiale est lié au fait que le Canada est perçu comme un endroit paisible offrant de meilleures chances et possibilités pour ses enfants, sa famille et soi-même. Si nous n'avons pas cet attrait de base, si nous ne sommes pas prêts à nous occuper des enjeux stratégiques soulignés par « l'intégration des citoyens », alors nous risquons de diluer la civilité même d'une société où la civilité réputée et apparente est absolument critique à l'image de marque du Canada – elle est aussi importante pour la dixième génération d'une famille canadienne que pour le nouveau diplômé en génie de l'Asie du Sud que nous accueillons à bras ouverts. En relevant le défi de l'intégration des citoyens pour ceux que nous accueillons aujourd'hui, nous ne devons jamais perdre de vue ceux qui

nous ont accueillis et qui ont accueilli nos ancêtres – nos concitoyens autochtones – alors que les défis sociaux et économiques demeurent très urgents.

Le PPRI a instauré un projet de recherche ambitieux sur la dynamique de cette question. Nous savons qu'il y a des questions de politique gouvernementale difficiles à examiner, et peut-être que les gouvernements voudraient éviter certaines questions, mais il faut les étoffer par des recherches empiriques pour susciter de nouvelles idées et avoir une meilleure connaissance des choix qu'aura à faire la société civile.

Intuitivement, je crois que le secteur sans but lucratif qui est composé d'une vaste gamme d'organisations au sein de la communauté oeuvrant au sein du secteur bénévole et communautaire, d'organismes de loisirs à des organismes voués à la lutte contre la violence familiale, d'organismes d'alphabétisation à des organismes culturels, d'organismes voués à la jeunesse à des organismes venant en aide aux assistés sociaux ou d'organismes axés sur l'enseignement à des organismes de défense de l'environnement, est probablement mieux outillé que beaucoup d'organisations gouvernementales pour être un chef de file dans ce domaine, et risque moins d'être mal compris.

Bien sûr, bien que les ressources soient toujours rares et que tout le monde soit surchargé dans le secteur, ou dans cette pièce, le secteur possède l'agilité, la diversité et l'intensité communautaires qui le placent en « première ligne » du défi de « l'intégration des citoyens ».

Je ne vais pas vous dire, comme l'a fait John F. Kennedy à ses citoyens « ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour lui » ce matin – car je ne pense pas que ce soit la bonne question à poser, surtout que le secteur bénévole et communautaire fait déjà beaucoup et fait tout pour que ça continue, et de tant de façons différentes, pour renforcer notre pays et notre collectivité.

Permettez-moi plutôt de poser cette question tirée du récent ouvrage de Bob Rae : « Si les organisations autonomes qui aident à façonner notre citoyenneté commune ne se mobilisent pas à cet égard, qui le fera? Et si vous ne faites rien pour renforcer le rôle des autres, qui peut le faire? Et si nous ne commençons pas maintenant, quand le ferons-nous? »

Il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Annexe D : Questions/commentaires écrits

Sur l'ISBC ainsi que sur l'Accord et les Codes :

Q : La fin de l'ISBC a-t-elle des conséquences pour l'Accord et les Codes?

R : L'ISBC se prêtait bien à la mise en place de certains produits et résultats. L'Accord et les Codes visent à influencer la manière dont les deux secteurs collaborent à plus long terme et on continuera d'y faire référence et de les utiliser, d'en parler et de les mettre en œuvre après mars 2006. Ces outils et leurs produits, y compris les lignes directrices, les normes et les buts, continueront de donner un sens à la manière dont le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire visent à travailler ensemble. Même si l'Initiative prend fin, la relation avec le secteur ne prend pas fin; les bases qui ont été établies restent et le Ministre de Développement social Canada continuera d'assumer la responsabilité ministérielle du secteur bénévole et communautaire ainsi que de l'Accord et des Codes.

Q: Quelqu'un va-t-il prendre le temps d'étudier comment est née l'ISBC et de voir pourquoi ce processus a fonctionné?

R : C'est justement ce qu'a fait l'évaluation formative de l'ISBC qui s'est terminée à l'automne 2004. Le rapport peut être consulté sur le site Web de l'ISBC à www.vsi-isbc.ca Par ailleurs, l'évaluation-bilan de l'ISBC est commencée et devrait être terminée lorsque tous les volets de l'ISBC seront achevés en mars 2006. Ces deux processus d'évaluation aideront à déterminer les leçons tirées et guideront les priorités et orientations futures des deux secteurs.

Q : Susan Scotti a dit que l'une des faiblesses notées dans l'ISBC était qu'elle semblait mettre l'accent sur les organisations nationales importantes et ne rejoignait pas suffisamment les groupes locaux. A-t-elle une idée sur la façon dont le gouvernement pourrait surmonter ce problème?

R : Les conclusions de l'évaluation formative de l'ISBC (c'est-à-dire ses forces et ses faiblesses) contribueront, en partie, à l'élaboration de la politique de DSC et aux discussions de programme sur les priorités, les défis et les occasions à saisir en lien avec le mandat du Ministère qui doit répondre aux besoins de développement social des Canadiens et Canadiennes (p. ex. services aux enfants, collectivités, etc.).

Q : Pour Susan Scotti, le mandat actuel de l'ISBC prend fin en 2006. Si on appuie moins le secteur avec la fin de l'ISBC, comment le secteur pourra-t-il combler l'écart possible ou développera-t-il la capacité de combler l'écart possible?

R : Sans aucun doute, les ministères fédéraux et les organisations du secteur bénévole et communautaire continueront de voir l'importance et la nécessité d'un partenariat et d'une collaboration relativement à la prestation des services, au développement communautaire et à la mobilisation des citoyens, et d'investir en conséquence par le

biais des initiatives de programmes en place ou nouvelles. Cependant, il est également important que le secteur bénévole et communautaire ait accès au financement d'autres paliers de gouvernement et aux possibilités d'investissement du secteur privé.

Sur les données et résultats des recherches :

Q : Les médias rapportent le PIB. Est-ce qu'on pense faire la même chose avec le Compte satellite afin d'atteindre l'un des objectifs importants qui est d'accroître la sensibilisation et la légitimité?

R : Diverses activités de diffusion sont actuellement mises en œuvre pour accroître la sensibilisation à l'apport économique du secteur bénévole.

Q : Y a-t-il des corrélations entre le fait qu'il est plus difficile de trouver des bénévoles et les sommes associées et le rôle des bénévoles?

R : Cette question sera transmise aux fonctionnaires de Statistique Canada pour étude.

Q : Nous devons appliquer la perspective des différences entre les sexes à la corrélation entre le fait que les femmes représentent un plus grand pourcentage de bénévoles et le fait qu'il est difficile de conserver les bénévoles en raison de leurs rôles variés.

R : Cette question sera transmise aux fonctionnaires de Statistique Canada pour étude.

Q : Le gouvernement a-t-il une stratégie en matière de communications (et un budget) pour diffuser les résultats du Compte satellite aux provinces, aux régions et aux autres organismes de recherche pertinents?

R : Les résultats du Compte satellite sont transmis par différents mécanismes, dont les voies régulières de Statistique Canada.

Sur un mécanisme extérieur pour faciliter le dialogue :

Q : A-t-on besoin d'un mécanisme pour faciliter le dialogue? (Peut-être faut-il un organisme neutre.)

R : Le dialogue auquel cette question fait référence n'est pas clair; cependant, le dialogue entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire en général est favorisé de façon informelle et formelle de différentes façons dans leur travail quotidien. D'autres voies visibles et officielles, comme la première rencontre conjointe des champions, sont aussi de bonnes occasions pour s'engager dans un dialogue continu et franc.

Q : Bien que nous soyons d'accord avec le fait que le secteur bénévole et communautaire a un rôle de leadership clé à jouer dans nos collectivités, en particulier pour relier les

cloisonnements au sein du secteur ainsi qu'avec le gouvernement et les entreprises, nous nous inquiétons de leur capacité à jouer ce rôle. Les organisations du secteur bénévole et communautaire ont rarement les moyens d'action pour servir d'intermédiaires ou assurer la « liaison ». Quelles mesures sont prises face à cette réalité? Est-ce leur travail de favoriser des « fonds communs » ou des « tables » pour discuter des véritables besoins à la base et prendre les mesures qui s'imposent ou faut-il un quatrième secteur ou une organisation neutre pour cela?

R : Il n'y a pas de « bonne » réponse à cette question. Les moyens d'action des organisations du secteur continuent d'être un défi dans tous les domaines. Dans certaines situations, les groupes des secteurs secondaires s'entendent sur des questions; dans d'autres, des groupes tels que Centraide et les conseils de planification sociale peuvent convoquer les organisations locales et dans certaines collectivités/régions des coalitions d'organisations ont été créées pour agir en qualité d'intermédiaires.

Sur le financement :

Q : Quelle est la position du gouvernement sur le financement de base? (Cela semble irrégulier d'un ministère à l'autre.)

R : Tel qu'il est décrit dans le Code des bonnes pratiques de financement (partie 4.1, page 8) « Les ministères et organismes fédéraux mettent à la disposition des organismes bénévoles et communautaires divers types de financement direct pour répondre à une gamme de besoins et d'activités, afin de veiller à ce que les objectifs de politiques du gouvernement se réalisent de façon souple et adéquate. Cependant, ce ne sont pas tous les ministères et organismes gouvernementaux qui fournissent tous les types de financement. En effet, il appartient à chacun d'entre eux de déterminer le ou les modes de financement qui se prêtent le mieux à la réalisation de son mandat et de ses objectifs politiques. Ils s'orientent à la lumière de leurs priorités en matière de politiques et de programmes et des modalités d'application des divers programmes de financement qu'ils offrent. Bien que le financement fédéral soit généralement alloué pour un an, certains ministères et organismes fournissent aussi des fonds sur une base pluriannuelle. Toutes les ententes de financement sont toutefois assujetties à l'appropriation annuelle de fonds par le Parlement. »

Annexe E : Résultats de l'évaluation

Ce qui a bien fonctionné :

Contenu général et formule :

- Bon équilibre entre les exposés et les discussions – production.
- Très bonne formule – c'était bien d'avoir du temps pour poser des questions et avoir des réponses.
- Chronométrage du temps de parole des intervenants.
- Commentaires excellents et très bons participants.
- Exposés, discussions et documents remis.
- Bonne sélection des participants, mais aurait pu être plus représentative de la diversité des organisations, groupes, etc.
- Les exposés ont été très instructifs.
- Questions et exposés en général instructifs et intéressants.
- Partage d'expériences pratiques.
- Les exposés et l'engagement manifesté par tous les participants d'aller de l'avant.
- Partage de connaissances. Séances d'information.
- Exposé sur l'Enquête nationale et celui de M. Segal. Bon échantillon des représentants : gouvernement fédéral/secteur.
- Présentation de renseignements pratiques (p. ex. recherches).
- C'était merveilleux de voir les champions du secteur bénévole et communautaire au sein du gouvernement fédéral! (Très encourageant!).
- Rencontre bien organisée et qui s'est bien déroulée. Matériel clair. Orateurs qui connaissaient bien leur sujet et efficaces.
- On a accordé au dialogue toute l'importance qu'il méritait et on a respecté l'horaire.
- Présentation générale.
- Discussions des tables et exposés
- Excellente organisation.

Hugh Segal :

- J'ai aimé Hugh Segal.
- Hugh Segal a été excellent!
- Discours d'ouverture très intéressant – a donné le bon ton à la journée. Bon mélange de représentants du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire, le rythme et le déroulement de la journée ont été appropriés.
- Hugh Segal a donné le bon ton; les exposés sur les recherches ont été plutôt bons; les discussions des tables et les occasions de réseautage ont été plutôt bonnes.

Commentaires qui touchent Développement social Canada :

- Entendre que DSC s'est engagé à défendre certains enjeux de l'ISBC – financement, capacité et défense des droits.
- Le dialogue a porté sur ce qui allait se passer après l'ISBC et a permis de déterminer qui a la responsabilité des relations continues entre le secteur et le secteur privé, soit le ministre de Développement social.
- Le leadership de DSC était très visible.

Formule / Discussions des tables :

- Tables rondes avec des questions pour guider la discussion.
- J'ai aimé avoir l'occasion d'explorer davantage les questions en petits groupes pendant les mini-séances de suivi à la table avant la période de questions. C'était intéressant de pouvoir discuter de ces questions et de profiter des différentes questions autour de la table.
- C'était une bonne idée de permettre aux groupes de parler ensemble avant de poser les questions.
- Le partage d'information aux tables a très bien été, mais il fallait des animateurs actifs.
- Discussions informelles des tables (penser à faire une rotation?).

Locaux / personnel :

- Animation professionnelle – a permis de nous garder centrés sur le sujet.
- L'équipe d'animation était très professionnelle. Excellent choix. Même chose pour le conférencier d'honneur.
- Bon local, quoique un peu froid.
- Bonne logistique (nourriture, aménagement, éclairage).
- Choix des personnes-ressources.
- Bien orchestré par le maître de cérémonie.
- Questions techniques – Efficacité - 1 microphone pour toutes les questions, etc. – souvent, cela semble confus quand c'est mal organisé.

Généralités :

- Rencontrer de nouvelles personnes.
- Bonne mise au point.
- « Consensus » exceptionnel dans certains domaines.
- Transfert d'information.
- Échange d'information et chance de poser des questions et de faire part de ses préoccupations.
- A réuni le gouvernement et le secteur.
- Moment pour discuter.
- La température.
- C'était une bonne occasion de voir des représentants des deux secteurs parler d'une priorité commune.

Ce qu'il faut améliorer :

Formule :

- Se présenter aurait été utile et aurait aidé à établir des liens.
- On aurait dû avoir du temps pour se présenter les uns aux autres.
- On aurait pu demander aux participants de changer de tables pour manger.
- Discours plus fréquent entre le gouvernement et le secteur.
- Donner plus de temps pour des occasions de « réseautage officiel » (volet faisant partie du programme).
- Les objectifs de la rencontre n'étaient pas vraiment clairs. Discuter n'est pas suffisant, après tout, toutes les personnes présentes étaient déjà d'accord avec l'ISBC en général.
- Avoir plus de temps pour les expériences pratiques et le réseautage entre les deux secteurs.
- Optimiser le plus possible le temps pour échanger des idées.
- Plus de temps pour discuter.
- La formule des « panels » en après-midi est devenue ennuyeuse. Moins de groupes au sein du panel ou présenter deux groupes de travail ou plus en même temps.
- Trop d'information diffusée unilatéralement.
- Aurait aimé avoir plus de temps pour s'entretenir avec les autres et les orateurs et pour partager.

Participants :

- Plus grande participation du gouvernement et plus de questions destinées aux représentants du gouvernement pour les discussions des tables.
- Des cadres supérieurs du gouvernement auraient dû être présents (les principaux intervenants n'étaient pas ici).
- Présence politique. Un ministre ou un secrétaire d'État.
- Où étaient l'ENOB et Bénévoles Canada?
- Il y avait plus de représentants du secteur, mais à ma table il y avait plus de représentants du gouvernement que du secteur.

Contenu :

- L'information et les questions auraient dû être fournies à l'avance aux participants.
- Il faut être davantage visionnaires (comme Hugh Segal).
- Aurait aimé que la journée se concentre sur trois penseurs stimulants qui apportent de nouvelles idées sur l'avenir.
- Même si les séances d'information étaient intéressantes, elles étaient froides et interminables.
- Plus d'outils pratiques.
- Études de cas et exemples à suivre pour diverses activités s'attaquant aux enjeux sociaux.

- Plus de sensibilisation.
- Certaines parties un peu longues. Aurait aimé plus de stimulants (comme changer de tables) afin de favoriser différents échanges.
- Donner plus l'occasion aux organisations régionales à la base de recevoir de l'information de première main et la chance de donner une rétroaction.
- Discussions sectorielles.
- Plus de temps sur les stratégies et orientations futures.
- Nous devons avoir un meilleur reflet du rôle de la « diversité » dans le secteur de tous les points de vue.
- Les intervenants du secteur bénévole et communautaire blâment rapidement le gouvernement; les autres ne sont pas blâmés publiquement, devrait-on le faire? Est-il temps de faire chacun notre auto-évaluation? Les intervenants du secteur bénévole et communautaire ont l'attitude d'un droit.
- Il aurait été utile qu'on nous présente l'évolution plus directement : voici ce que nous souhaitons réaliser et voici ce que nous avons accompli.

Commentaires axés sur des questions précises :

- Les processus de rapports doivent être rationalisés pour qu'ils ne deviennent pas un « fardeau », en particulier pour les petites organisations. Maintenir les rapports ciblés, simples et pertinents.
- Nous ne pouvons pas encourager la reddition de comptes et la transparence si nous ne le faisons pas nous-mêmes.
- [Il faut] que les ministères s'engagent sérieusement à s'assurer que les Codes sont placés au premier rang dans tous les ministères.
- Les études de cas étaient une bonne idée, mais certains exemples dépassaient une simple relation commode, illustrant comment les codes ont aidé à résoudre un problème, pour confirmer le droit d'une organisation controversée à l'aide gouvernementale.
- Stratégie de liaison pour le portail de l'ISBC.
- Renforcement de la capacité, financement, planification à plus long terme (reconnus comme un défi important); pas encore de mobilisation/de présentations ciblées sur ces questions afin de susciter la réflexion.

Prochaines étapes :

- Il faut un engagement clair envers le secteur et des rencontres conjointes des champions plus régulières.

Que devons-nous faire pour maintenir le rythme?

Généralités

- Il est difficile de savoir comment tout cela est lié au quotidien pour les participants qui sont ici.
- Retourner voir les participants avec des commentaires et une réponse pour continuer jusqu'en mars 2006 et par la suite.

- Collaborer avec les réseaux en place.
- Pourquoi cela serait-il important pour les organisations?
- Développer une résonance régionale.
- Implanter les projets continus du FSBC dans les organisations qui peuvent les faire avancer.
- Continuer de fournir un lieu de leadership pour le secteur.
- Communiquer! Communiquer avec les organisations communautaires et transmettre l'information aux organisations communautaires.
- S'assurer qu'un appel à l'action est lancé à chacun de nous.
- Dénoncer publiquement l'inaction. Les meilleurs champions pour le secteur bénévole et communautaire ce sont eux par l'entremise de la gent politique et des dirigeants de niveau supérieur.
- Maintenir la communication.
- Garder les voies de communication ouvertes entre le secteur et le gouvernement et continuer de trouver des façons de travailler ensemble et de continuer à se parler!!!

L'Accord et les Codes

- Une plus grande volonté politique de mettre en œuvre l'Accord. Qu'arrivera-t-il à la mise en œuvre de l'Accord quand l'ISBC se terminera en 2006.
- Faire connaître les avantages de l'Accord et des Codes.
- S'assurer de maintenir l'engagement de reconnaître et de mettre en œuvre l'Accord et les Codes.
- Continuer de sensibiliser à travers le pays et tenir les gens responsables du respect de l'Accord et des Codes.

Diffusion des recherches

- Relever les défis ciblés dans la recherche est la clé. Nous avons maintenant un processus et des outils, tournons-nous vers des solutions.
- Mettre à contribution les réseaux du secteur bénévole et communautaire pour diffuser les renseignements précieux qui nous ont été transmis aujourd'hui. Fournir des ressources pour que les rapports sur l'ENOB et le Compte satellite soient analysés afin que l'information soit transmise aux organisations de base, etc.

Commentaires touchant le gouvernement du Canada

- Sensibiliser davantage les ministères et organismes gouvernementaux et accroître la pression pour les inciter à mettre en œuvre l'Accord et les Codes.
- Renforcement des capacités dans les ministères fédéraux et les régions.
- Recruter plus de champions au sein du gouvernement.
- Les ministères doivent :
 - régler le problème du manque d'horizontalité;
 - alléger le fardeau croissant des processus de reddition de comptes qui sont des exercices essentiels pour réduire le risque et qui étouffent le secteur bénévole et communautaire;

- s'attaquer à la question du financement de base.
- Fournir des services de soutien aux organismes et ministères plus petits.
- Si le gouvernement ne travaille pas horizontalement, peut-être devons-nous habilitier les ministères à fixer des résultats avec le secteur et à prendre des mesures précises pour atteindre ces résultats.
- Accroître la pertinence (p. ex. nous devrions rencontrer la vérificatrice générale pour lui dire quelles sont les répercussions des changements apportés aux pratiques comptables sur nos organisations).

Planification :

- Je propose de cibler des choses précises réalisables à partir des résultats. Peut-être faut-il oublier de faire les choses à la grandeur du gouvernement pour l'instant et se concentrer sur des ministères clés qui peuvent vraiment faire avancer les questions, partager les réussites régulièrement et attirer d'autres ministères.
- Plan au-delà de 2006.
- Développer un plan d'action pour les prochains 15 mois.
- Commencer aujourd'hui (planifier commencer à la prochaine rencontre) en misant sur ce qui a été réalisé jusqu'à présent.
- Cibler de nouveaux défis (p. ex. intégration avec les plans d'action des collectivités et des villes).
- Établir une vision claire et des priorités pour aller de l'avant.

Renforcement de la relation :

- Meilleur réseautage entre le gouvernement et le secteur (entre eux et parmi eux).
- Nous devons nous approprier le renforcement de la relation comme secteur bénévole et communautaire et arrêter de dire ce que le gouvernement va faire – cela peut se faire localement également – tout est dans la relation entre les gens.
- Création d'un forum conjoint pour aborder les questions liées à la « relation » au fur et à mesure que le partenariat continue de se développer.

Gestion publique :

- Trouver un moyen d'établir une structure à plus long terme (comme le Forum) afin de maintenir le rythme. Ce serait épatant si le gouvernement fédéral nous donnait un peu de financement.
- Mettre fin à l'obsession de la reddition de comptes / encourager la prise de risques.
- Le secteur bénévole et communautaire doit parvenir à un consensus sur une structure de leadership à long terme (p. ex. après le FSBC).
- Le FSBC a besoin d'une conversation pour avancer, sans réserves.

D'autres commentaires?

- Que veut dire « ne pas mettre sur le même pied d'égalité le secteur bénévole et communautaire que la communauté »?
- Il faut trouver un autre nom pour désigner l'étape « après l'ISBC en 2006 », où il sera question de l'avenir et qui mettra sur les points forts.
- Il aurait été utile d'avoir quelques exemples des messages du groupe de sensibilisation – aurait illustré les réalisations.
- Il faut que cela continue.
- On devrait probablement encourager davantage l'usage du français.
- Dans l'ensemble, cette rencontre a été extrêmement utile et a sans aucun doute suscité des solutions et des idées animées, positives et créatives.
- Le projet de Statistique Canada est très utile.
- Développement social Canada doit fournir du financement durable pour des initiatives conjointes convenues.
- Bonne journée!!!
- Il faut établir de meilleurs liens avec les organisations communautaires – peut-être par le biais de la Fédération des églises.
- Il faisait froid dans la salle! La nourriture ne tenait pas compte des besoins de chacun.
- Merci, bien organisé.
- Quand élargirons-nous la définition de « secteur » au-delà de ceux qui sont dans la pièce afin d'inclure les entrepreneurs sociaux et les entreprises ayant une conscience sociale?
- Félicitations à toutes les personnes concernées – l'ISBC a vraiment permis de faire d'importants progrès! Il est particulièrement important que nous commençons à voir que nous sommes un secteur.